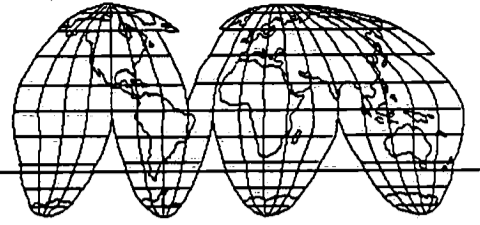


Du 10 au 16 novembre 1994

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :****Signature d'un Accord de coopération
nucléaire entre le Canada et le Mexique****Le 16 novembre 1994, n° 228**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé la signature d'un Accord de coopération entre le Canada et le Mexique concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. L'Accord a été signé aujourd'hui à Mexico par M. Emilio Lozoya Thalmann, secrétaire à l'Énergie, aux Mines et aux Sociétés d'État (SEMIP) du Mexique, et M. David J.S. Winfield, ambassadeur du Canada au Mexique. Une entente administrative connexe, intervenue entre la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada et le SEMIP, a été signée simultanément. «En plus de faciliter le commerce et la coopération en matière nucléaire avec un partenaire qui nous est précieux, l'Accord témoigne de l'attachement commun du Canada et du Mexique à la cause de la non-prolifération nucléaire», a déclaré M. Ouellet.

**Visite à Ottawa du ministre tunisien
des Affaires étrangères****Le 14 novembre 1994, n° 227**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que son homologue tunisien, M. Habib Ben Yahia, fera une visite officielle au Canada les 16 et 17 novembre.

M. Ben Yahia dirigera la délégation de son pays à la 10^e session de la Commission bilatérale canado-tunisienne qui se réunit pour discuter des moyens d'augmenter la coopération et le commerce entre les deux pays. M. Ouellet et Ben Yahia signeront un protocole d'entente concernant le fonds de développement du secteur privé pour le Maghreb, d'une valeur de 60 millions de dollars, annoncé à Casablanca le 31 octobre dernier et consenti par l'Agence canadienne de développement international. À la faveur de leur rencontre, M. Ouellet et son homologue tunisien discuteront des relations bilatérales et de questions intéressant les deux pays. La Tunisie est membre de la Francophonie et préside actuellement l'Organisation de l'unité africaine. En outre, elle participe activement au processus de paix au Moyen-Orient, notamment au Groupe de travail sur les réfugiés du Moyen-Orient, qui est présidé par le Canada. M. Ben Yahia rencontrera aussi la présidente de l'Agence canadienne de développement international, M^{me} Huguette Labelle.

**M. MacLaren annonce l'établissement d'un Comité
consultatif des différends
commerciaux privés de l'ALENA****Le 14 novembre 1994, n° 226**

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et le ministre de la Justice, l'honorable Allan Rock, ont annoncé que le Canada, les États-Unis et le Mexique ont conjointement établi un Comité consultatif des différends commerciaux privés aux termes de l'article 2022 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

**Date finale pour la soumission
des réclamations contre l'Irak****Le 10 novembre 1994 n° 225**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que les citoyens canadiens et les personnes admissibles qui ont subi des pertes suite à l'invasion et à l'occupation du Koweït par l'Irak en 1990-1991, ont jusqu'au 15 décembre 1994 pour soumettre leurs réclamations au gouvernement du Canada. Les réclamations admissibles seront transmises à la Commission de compensation des Nations Unies (CCNU), à Genève, dont le Conseil d'administration a indiqué son intention de ne plus accepter de réclamations après le 1^{er} janvier 1995. La CCNU a été établie le 3 avril 1991 par la Résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de traiter les nombreuses réclamations résultant de l'invasion et de l'occupation du Koweït par l'Irak. Le gouvernement du Canada soumettra les réclamations au nom des citoyens canadiens et des